

Démarche exploratoire IA générative

Séquence d'exploration

10 et 11 septembre 2024



AFLOKKAT



civiteo
Stratégie data & IA

01.

Programme de la séquence

10 septembre

- 9h30 - 12h30
 - ✓ Préciser les **cas d'usage**, formaliser les processus faisant intervenir l'IA et identifier les données nécessaires
- 14h00 - 17h :
 - ✓ Comprendre la fonctionnalité de **personnalisation des GPTs** et la **technologie RAG**

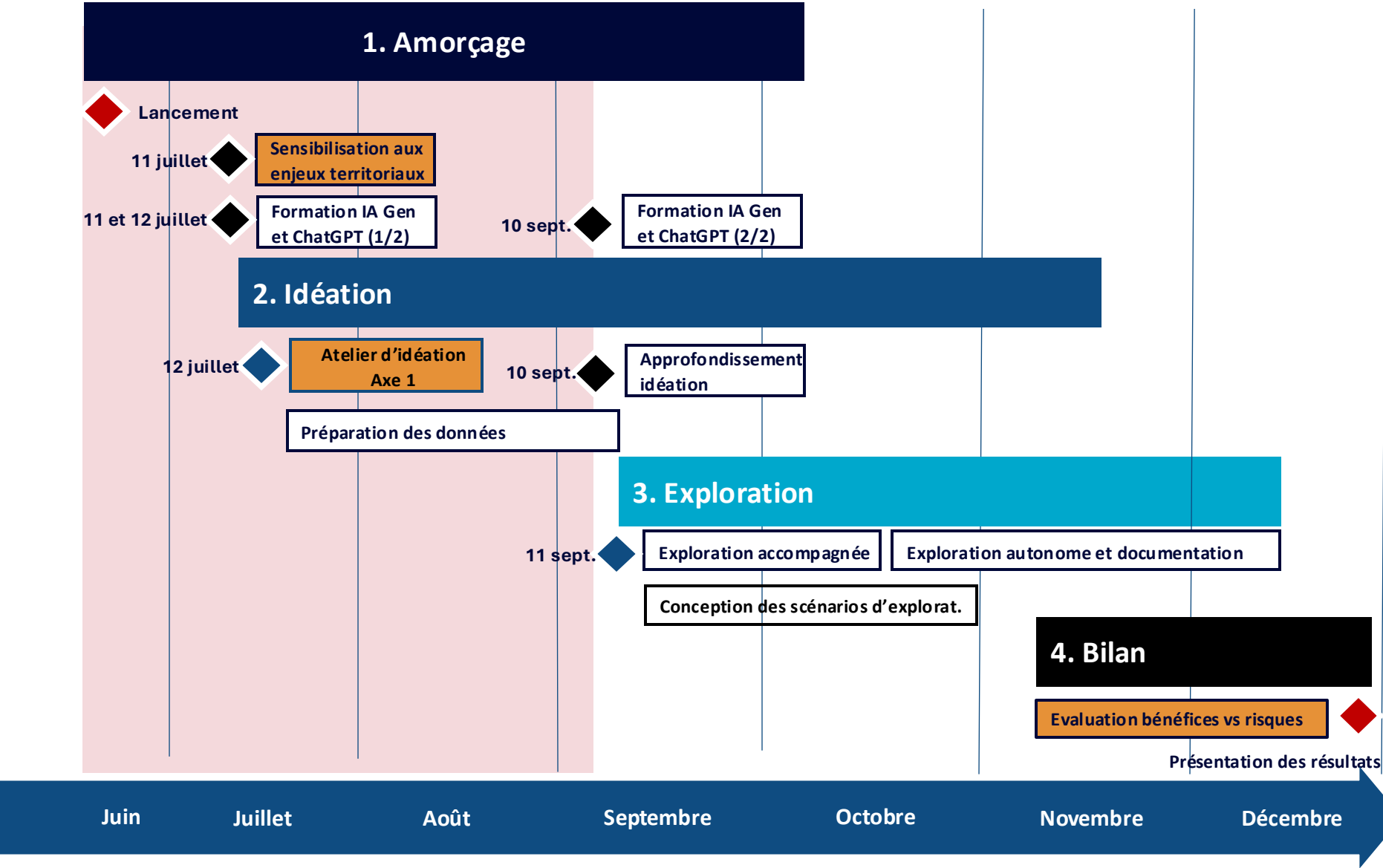
11 septembre

- 9h30 - 12h30 :
 - ✓ Consolider **une grille d'évaluation** de l'exploration
 - ✓ Créer son **assistant conversationnel** avec ChatGPT - travail en groupe, par cas d'usage
- 13h30 - 16h30 :
 - ✓ Découvrir d'autres **solutions** - ateliers de démonstration et de prise en main

02.

Calendrier de la démarche

Calendrier prévisionnel de la démarche



Activité coordonnée par **CIVITEO**

Activité coordonnée par **AFLOKKAT**

03.

**Cas d'usage identifiés
(pour mémoire)**

Cas d'usage identifiés pour l'exploration

Cas d'usage	Groupe et son référent (surligné)
Chatbot interne	Pierre Olivier Guerrini Anthony Luciani <u>Laurina Maroselli</u> Jérémy Pardies Marie-Luce Arnaud
Chatbot externe	<u>Franck Jacopini</u> Christian Versini Anne-Marie Alcover David Pernicci
Veille documentaire	<u>Arnaud Cabrespines</u> Eleonore Cipriani Virginie Biondi
Recherche interne	<u>Piera-Maria Luciani</u> Marie-Ange Moracchini Andrea Vignaud-Foata Michèle Cristofari Benjamin Gour Nathalie Gresse Julien Pozzo di Borgo
Assistant administratif	<u>Laura Bazzali</u> Xavier Sarrola Jean-Marc Filippi Florent Charavin Alexandre Vican

04.

Préciser les cas d'usage

Préciser les cas d'usage

Atelier

■ Objectifs

- ✓ Formaliser le processus qui fait intervenir l'IA
- ✓ Quels usages précis ? Quels traitements attendus ?
- ✓ Quels scénarios d'utilisation ? Quel utilisateur ?
- ✓ Quelles données d'entrée ?
- ✓ Quels résultats attendus ? Avec quelle précision ? Quel taux d'erreur acceptable ?

■ Méthode

- ✓ Travail en groupes à l'aide de diagrammes
- ✓ Possibilité d'imaginer **un scénario cible** et **un scénario a minima**

05.

Comprendre les GPT personnalisés et la technologie RAG

Comprendre les GPT personnalisés et la technologie RAG

Objectifs

- ✓ Comprendre la fonctionnalité de personnalisation des GPTs et la technologie RAG
- ✓ Comprendre l'intérêt pour les cas d'usage identifiés

Méthode

- ✓ Présentation théorique

Des exemples de GPT spécialisés

Des GPT édités par OpenAI

- Data analyst
- Web browser

Des GPT publiés par d'autres éditeurs

Souvent connectés à des outils tiers, parfois payants

- Consensus

Des GPT partagés par des internautes

- Logo creator
- Spécialiste en horaires de train en Corse



- Paramétrage de ces GPT inconnu
- Pas de personnalisation des paramètres
- Connexion à des outils tiers : fuite de données

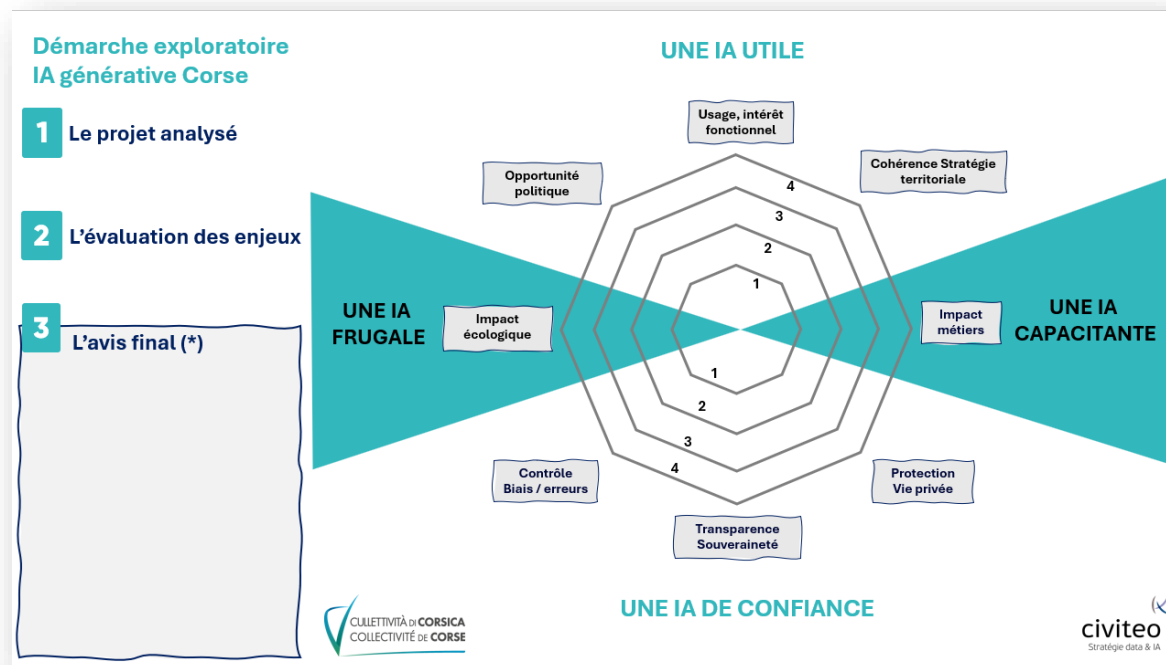
06.

Comment évaluer l'exploration ?
Construire son assistant conversationnel

Comment évaluer l'exploration ?

Des indicateurs d'évaluation à définir puis à décliner par cas d'usage :

- Utilité, pertinence par rapport au besoin, réponse aux objectifs fixés, alignement avec la stratégie de la Collectivité
- Performance (taux d'erreurs, biais...)
- Transparence et souveraineté (maîtrise de la solution et des données)
- Sensibilité des données utilisées (données personnelles, données confidentielles, ...)
- Impact sur les métiers : engagement, qualité de vie au travail
- Coût environnemental



Construire son assistant conversationnel

Objectifs

- Paramétrer et tester un assistant conversationnel personnalisé pour répondre à son cas d'usage
- Comprendre le fonctionnement d'un assistant conversationnel personnalisé, ses limites et comment l'améliorer pour son cas d'usage

Méthode

- Travail en groupe
- Prise en main et échanges collectifs

07.

Découvrir d'autres solutions

Regard sur d'autres solutions

Objectifs

- Découvrir d'autres outils pour répondre aux cas d'usage
- Donner les clés pour orienter la suite de l'exploration

Méthode

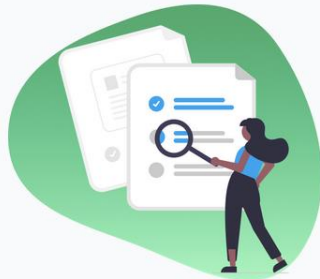
- Découverte et manipulation par groupe

Une solution qui cible l'action publique locale

- **Recherche dans les décisions publiques**
- **Actualisée en continue**
- **Souveraine**
 - ✓ Modèles français dont Mistral AI
 - ✓ Traitement et hébergement des données en France (OVHCloud)
 - ✓ Conforme RGPD
- **Personnalisable avec vos documents (procédures, rapports, ...)**

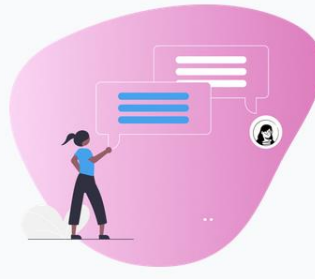
Des fonctionnalités élaborées avec des collectivités territoriales

- Moteur de recherche des décisions publiques
- Un assistant quotidien pour répondre à des questions stratégiques, techniques, politiques, juridiques
- Des assistants spécialisés pour générer du contenu personnalisé : note de synthèse, questionnaire, ...



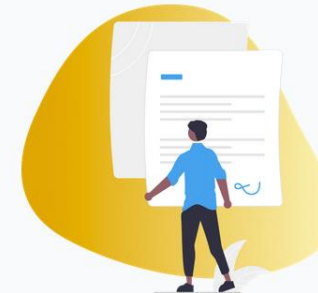
Moteur de recherche national

Trouvez rapidement l'information que vous recherchez dans vos propres actes ou ceux de milliers de collectivités, pour s'en inspirer, se différencier ou lever vos doutes.



Solyne, votre assistant quotidien

Solyne devient votre assistant quotidien capable de répondre à une grande variété de questions techniques, stratégiques, politiques, juridiques.



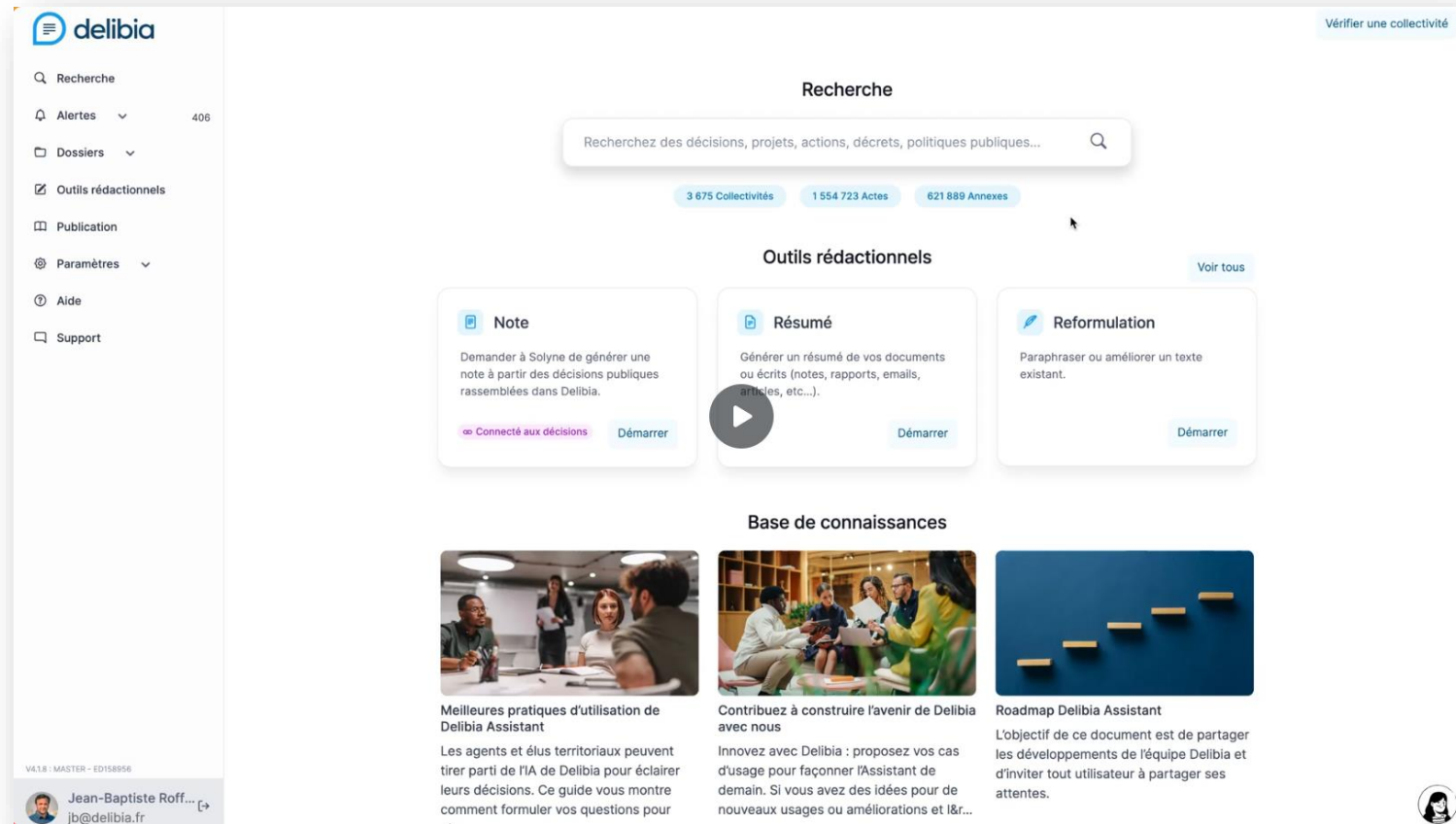
Assistants intelligents spécialisés

Des assistants spécialisés qui sont paramétrés pour générer un contenu personnalisé et le plus optimal possible : délibération, résumé, fiche action, note de synthèse, questionnaire, email, etc...

Une solution utilisée aujourd'hui par une centaine de collectivités :



Démonstration



delibia

Recherche

Alertes 406

Dossiers

Outils rédactionnels

Publication

Paramètres

Aide

Support

Vérifier une collectivité

Recherche

Recherchez des décisions, projets, actions, décrets, politiques publiques...

3 675 Collectivités 1 554 723 Actes 621 889 Annexes

Outils rédactionnels Voir tous

Note

Demander à Solyne de générer une note à partir des décisions publiques rassemblées dans Delibia.

Connecté aux décisions Démarrer

Résumé

Générer un résumé de vos documents ou écrits (notes, rapports, emails, articles, etc...).

Démarrer

Reformulation

Paraphraser ou améliorer un texte existant.

Démarrer

Base de connaissances

Meilleures pratiques d'utilisation de Delibia Assistant

Les agents et élus territoriaux peuvent tirer parti de l'IA de Delibia pour éclairer leurs décisions. Ce guide vous montre comment formuler vos questions pour

Contribuez à construire l'avenir de Delibia avec nous

Innovez avec Delibia : proposez vos cas d'usage pour façonner l'Assistant de demain. Si vous avez des idées pour de nouveaux usages ou améliorations et I&R...

Roadmap Delibia Assistant

L'objectif de ce document est de partager les développements de l'équipe Delibia et d'inviter tout utilisateur à partager ses attentes.

V4.1.8 - MASTER - ED158856

Jean-Baptiste Roff...
jb@delibia.fr

Une IA qui cible tous les domaines du droit des collectivités territoriales

Une IA mise à jour en temps réel sur l'ensemble de ses sources

- **Lois**
- **Décrets**
- **Arrêtés**
- **Jurisprudence**
- **Instructions**
- **Circulaires**
- **Réponses ministérielles**
- **Doctrine administrative**

Une IA sécurisée et hébergée en France

- **Qui n'utilise pas vos données pour l'entraînement des modèles**

Démonstration


Lex-IA
Beta







Lex-IA
© Pyxis Support




[Voir des exemples](#)
[Interroger →](#)

Sélection

Veillez sélectionner au moins une spécialité




Administration territoriale

Assemblée, Organisation, Compétences, Actes, Coopération, Institutions

[Sélectionner](#)




État civil & Citoyenneté

État civil, Élections, Citoyenneté, Mariages, Titres d'identité, Étrangers, Funéraire

[Sélectionner](#)




Fonction Publique Territoriale

Fonctionnaires et agents publics, Statut, Syndicats, Formation professionnelle

[Sélectionner](#)




Budget & Fiscalité

Budget, Comptabilité, Fiscalité, Développement économique

[Sélectionner](#)

Démonstration


Lex-IA
Beta





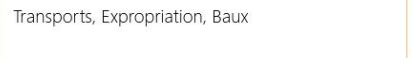
Sélection

Numérique & Propriété intellectuelle
×



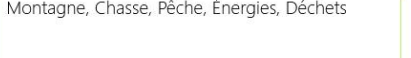
Éducation, Culture, Tourisme, Sport, Sécurité sociale, Habitat, Emploi

Sélectionner



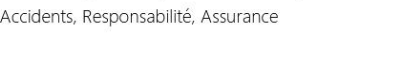
Transports, Expropriation, Baux

Sélectionner



Montagne, Chasse, Pêche, Énergies, Déchets

Sélectionner



Accidents, Responsabilité, Assurance

Sélectionner




Commande publique

Marchés publics, Délégations de service public, Contrats de partenariat

Sélectionner




Numérique & Propriété intellectuelle

Informatique et libertés, RGPD, Cybersécurité, Propriété intellectuelle, RGAA, Sécurité numérique

Sélectionner




Associations & Laïcité

Associations, Subventions, Mécénat, Fondations, Cultes, Laïcité

Sélectionner




Doctrine administrative

Réponses ministérielles et chambres régionales des comptes

Sélectionner







24





Stratégie data & IA

Démonstration



Spécialité du chatbot

Cliquez sur ou une plusieurs spécialités



Sélection

Numérique & Propriété intellectuelle X

 Administration territoriale Assemblée, Organisation, Compétences, Actes, Coopération, Institutions Sélectionner	 État civil & Citoyenneté État civil, Élections, Citoyenneté, Mariages, Titres d'identité, Étrangers, Funéraire Sélectionner	 Fonction Publique Territoriale Fonctionnaires et agents publics, Statut, Syndicats, Formation professionnelle Sélectionner	 Budget & Fiscalité Budget, Comptabilité, Fiscalité, Développement économique Sélectionner	 Action sociale & Services à la population Enfance, Jeunesse, Santé, Handicap, Famille, Éducation, Culture, Tourisme, Sport, Sécurité sociale, Habitat, Emploi Sélectionner
 Urbanisme, Aménagements & Transports Urbanisme, Domaine, Voirie, Infrastructures, Transports, Expropriation, Baux Sélectionner	 Agriculture & Environnement Agriculture, Eau, Forêt, Littoral, Rivière, Montagne, Chasse, Pêche, Énergies, Déchets Sélectionner	 Police, Responsabilité & Assurances Pouvoir de police, Répression, Dommages, Accidents, Responsabilité, Assurance Sélectionner	 Commande publique Marchés publics, Délégations de service public, Contrats de partenariat Sélectionner	 Numérique & Propriété intellectuelle Informatique et libertés, RGPD, Cybersécurité, Propriété intellectuelle, RGAA, Sécurité numérique ✓
 Associations & Laïcité	 Doctrine administrative	 Politiques publiques		



Historique



Aujourd'hui



- Je souhaite développer une intelligence artificielle pour aider les agents de ma...
- Un usager se casse la jambe sur le trottoir, dans quels cas la responsabilité du mair...
- Je suis ingénieure territoriale. Ai-je droit à une disponibilité ? Si oui, de combien de...



Réponse simple

Réponse détaillée

Rédaction

Vous

Je souhaite développer une intelligence artificielle pour aider les agents de ma collectivité. Suis-je soumis à des obligations ?

Lex-IA

Après analyse de l'ensemble de mes sources, voici les éléments de réponse concernant les obligations applicables au développement d'une intelligence artificielle par une collectivité locale :

Textes applicables

◆ Le règlement 2024 du Parlement européen et du Conseil établit des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle. Il prévoit notamment :

Des exigences et obligations spécifiques pour les "systèmes d'IA à haut risque", dont font partie les systèmes d'IA utilisés dans l'administration de la justice et les processus démocratiques (considérant 26 et article 159). [1]

L'obligation pour les systèmes d'IA de respecter certains principes éthiques comme le contrôle humain, la robustesse technique, la non-discrimination, etc. (considérant 27). [1]

◆ Ce règlement européen s'impose aux collectivités locales pour le développement de systèmes d'IA, en particulier lorsqu'ils sont qualifiés de "à haut risque".

Jurisprudence

Choisir une spécialité

Afficher les exemples

Numérique & Propriété intellectuelle X

Démonstration

 Lex-IA Beta

 Historique 

 Aujourd'hui

 Je suis ingénieure territoriale. Ai-je droit à une disponibilité ? Si oui, de combien de...



Réponse simple Réponse détaillée Rédaction

Vous

Je suis ingénieure territoriale. Ai-je droit à une disponibilité ? Si oui, de combien de temps ?

Lex-IA

Après analyse de l'ensemble de mes données, voici les éléments de réponse concernant la disponibilité pour les fonctionnaires territoriaux :

En tant que fonctionnaire territorial titulaire, vous avez le droit de demander une disponibilité dans certaines situations, selon les dispositions suivantes :

- ◆ Vous pouvez bénéficier d'une disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans. La durée est de 3 ans maximum, renouvelable jusqu'aux 12 ans de l'enfant. (Article L514-4 du code de la fonction publique) [1]
- ◆ Vous pouvez bénéficier d'une disponibilité pour donner des soins à un proche (enfant, conjoint, partenaire de pacs, ascendant) à la suite d'un accident, d'une maladie grave ou d'un handicap nécessitant une tierce personne. La durée est de 3 ans maximum, renouvelable tant que la présence est justifiée. (Article L514-4 du code de la fonction publique) [1]
- ◆ Vous pouvez bénéficier d'une disponibilité pour suivre votre conjoint (époux/épouse ou partenaire de pacs) qui doit résider dans un lieu éloigné pour des raisons professionnelles. La durée est de 3 ans maximum, renouvelable sans limitation. (Article L514-4 du code de la fonction publique) [1]
- ◆ Vous pouvez bénéficier d'une disponibilité pour convenances personnelles pour une durée de 5 ans maximum, renouvelable dans la limite de 10 ans sur l'ensemble de la carrière, à condition de réintégrer 18 mois minimum entre deux périodes de 5 ans. (Articles L514-3 et L514-5 du code de la fonction publique) [1]

Choisir une spécialité

Afficher les exemples

Démonstration

 Lex-IA Beta

**Historique**

**Aujourd'hui**



- ☐ Un usager se casse la jambe sur le trottoir, dans quels cas la responsabilité du mair...
- ☐ Je suis ingénieure territoriale. Ai-je droit à une disponibilité ? Si oui, de combien de...





Réponse simple Réponse détaillée Rédaction

Vous

Un usager se casse la jambe sur le trottoir, dans quels cas la responsabilité du maire peut-elle être engagée

Lex-IA

Après analyse de l'ensemble de mes données, voici les éléments de réponse concernant la responsabilité du maire en cas d'accident sur un trottoir :

- ◆ Le maire exerce, en vertu de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), un pouvoir de police pour assurer la sûreté et la commodité du passage sur les voies publiques, y compris les trottoirs (Sénat : Réponse du 04 mai 2017 à la question n°18553) [1].
- ◆ Dans le cadre de ce pouvoir de police, le maire peut prescrire aux riverains, par arrêté municipal, l'obligation de déneiger les trottoirs devant leur habitation. Le manquement à cette obligation est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 1ère classe (article R. 610-5 du code pénal) (Sénat : Réponse du 04 mai 2017 à la question n°18553) [1].
- ◆ En l'absence d'arrêté municipal, les riverains ne sont pas totalement dégagés de responsabilité civile. Le juge apprécie alors, au cas par cas, les précautions qu'il incombait au riverain de prendre (Cour de cassation, 19 juin 1980, Jeannot) [1].
- ◆ La responsabilité du maire peut être engagée en cas de carence dans l'exercice de son pouvoir de police, s'il n'a pas pris les mesures nécessaires pour assurer la sûreté du passage malgré sa connaissance d'un danger (présence de verglas, défaut d'entretien, etc.) (CE, 8 juin 1994, n°52867) [7].
- ◆ Le juge administratif examine si la présence de neige ou de verglas est constitutive d'un défaut d'entretien normal de la voirie engageant la responsabilité de la commune (CAA Nancy, 27 mai 1993 ; CAA Nantes, 10 avril 1995) [7].

Choisir une spécialité

Afficher les exemples

Police, Responsabilité & Assurances ✕

Enregistrement audio de réunions

Transcription des échanges

Compte-rendu synthétique ou détaillé

Analyse SWOT

Rapport de pilotage de projet

Agent conversationnel



Un mode « freemium »

Une attention affichée à la confidentialité des données

- Des modèles IA open source ou modèles Européens
- Des procédures d'anonymisation des transcriptions
- Un fonctionnement hors ligne pour les offres d'entreprise



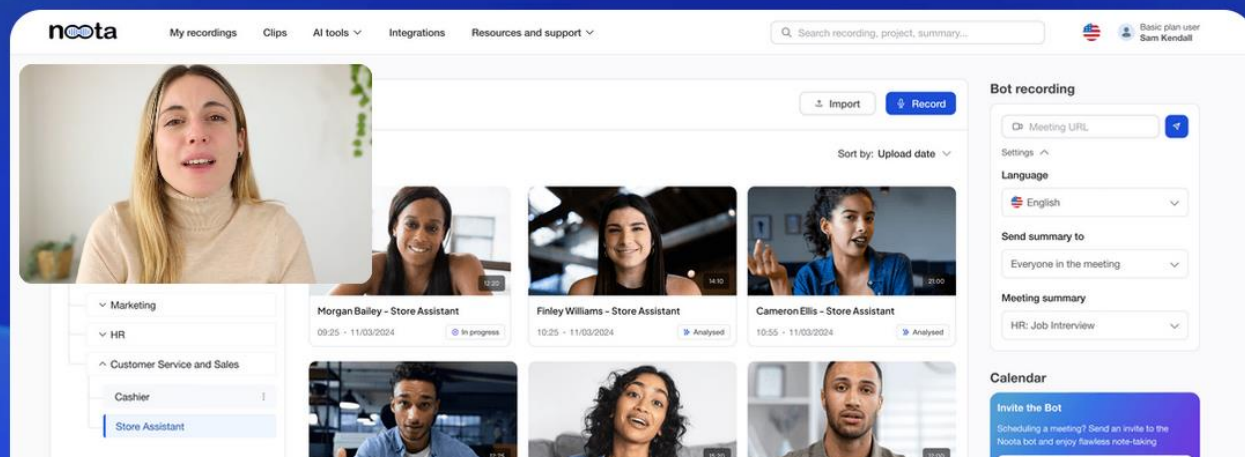
- Quels modèles ?
- Quel mode de fonctionnement en ligne ?
Quelle confidentialité ?
Utilisation des données ?
- Conformité RGPD ?
- Sécurité contre la perte des données ?

Automatisez vos notes et gagnez en focus.

Tout en confidentialité.

Avec Noota, enregistrez votre réunion, générez un compte rendu structuré et remplissez votre CRM/ATS.

Essayez gratuitement





civiteo

Stratégie data & IA

civiteo.fr

GROUPE KERAN